

Eco-responsabilité et cadre de vie

Finalité	Orientations stratégiques	Orientations opérationnelles	Mesures/Actions	
Améliorer la qualité de la vie sur le territoire	Améliorer le cadre de vie	Développer une nouvelle politique paysagère	1 Réaliser une charte paysagère départementale (CAUE) avec une déclinaison plus fine pour les vallées du parc national	
			2 Rechercher une valorisation équilibrée des zones intermédiaires en déprise en soutenant le maintien et l'installation d'agriculteurs sur les territoires	
			3 Poursuivre l'enfouissement des réseaux aériens	
			4 Encourager les particuliers dans le respect du paysage local (plantation d'essences locales dans la réalisation des haies ; sensibiliser et développer des outils pratiques ; prêt de matériels spécifiques)	
		Améliorer la planification territoriale	5 Améliorer la couverture du territoire par les PLU en favorisant les démarches intercommunales	
			6 Aider techniquement les communes à bâtir leurs documents d'urbanisme dans une démarche environnementale et de développement durable pour mieux prendre en compte le patrimoine, l'agriculture, le paysage et les services publics	
		Poursuivre la mise en valeur patrimoniale des villages		7 Poursuivre la réalisation de plans de référence pour un accompagnement des élus et les vulgariser pour les habitants afin d'en partager les acquis
				8 Poursuivre le soutien à l'embellissement urbain et paysager des villages en veillant à la cohérence de l'aménagement des espaces publics
				9 Poursuivre la mise en valeur du petit patrimoine bâti
				10 Développer le label éco artisan
				11 Accompagner les collectivités pour mettre en place des plans de publicité
	12 Réaliser un bilan énergétique global (mise en place d'indicateurs de production et de consommation d'énergie)			
	Tendre vers l'excellence environnementale	Mettre en place un observatoire des grands enjeux du développement durable	13 Réaliser un bilan des stations d'épuration	
			14 Réaliser un bilan des déchetteries	
		Favoriser une meilleure gestion environnementale des collectivités	Réaliser des projets exemplaires	15 Accompagner la réalisation d'agendas 21 par les collectivités
				16 Proposer un dispositif d'accompagnement des collectivités afin d'inclure systématiquement des clauses "développement durable" dans tous les marchés passés par la définition d'une politique d'achat (boîte à outils avec des appels d'offre type, réseaux d'acheteurs publics, conseiller technique)
				17 Accompagner la mise en place d'écoquartiers
				18 Soutenir la création d'écoquartiers
				19 Rendre un ou plusieurs villages autonomes sur le plan énergétique
				20 Mettre en place des modes de transport à énergie renouvelable
				21 Mettre en place une information via Internet sur les moyens de transports collectifs pour accéder au territoire du parc national (transports publics, covoiturage...)
				22 Initier des plans de déplacements sans la voiture (pédibus, transport en commun, vélo)
				23 Développer le bio, le local et les produits de saison dans la restauration collective (notamment dans les cantines scolaires)
	24 Soutenir le développement de filières courtes (agricole, artisanat, bois)			
	Faciliter la vie quotidienne en montagne	pour protéger, économiser et améliorer la ressource en eau	25 Réaliser une étude prospective sur les modèles énergétiques adaptés aux zones de montagne	
			26 Développer des plans d'actions (plan climat territorial et/ou plan d'amélioration des consommations énergétiques et/ou plan territorial de production des énergies renouvelables)	
			27 Réduire les pollutions lumineuses, notamment dans le cadre du projet de la réserve étoilée du Pic du Midi de Bigorre	
			28 Développer des outils d'incitation financière (renforcer le dispositif des certificats d'économie d'énergie ; créer un fond de soutien au développement de la chaleur d'origine renouvelable)	
			29 Réaliser un schéma des hauts bassins versants	
			30 Poursuivre la mise aux normes de l'assainissement collectif et individuel	
			31 Tendre vers un arrêt des traitements phytosanitaires sur les voiries et les espaces publics en proposant des solutions alternatives (plan de désherbage)	
			32 Economiser l'eau (détection des fuites sur le réseau de distribution ; récupération et réutilisation des eaux pluviales et usées)	
			33 Limiter les déchets (diminution des ordures ménagères par le tri et le compostage) et sensibiliser les publics (particuliers, industriels et restauration)	
			34 Mieux organiser la collecte (petite déchetterie, transfert ordures ménagères vers tri sélectif) et améliorer la qualité du tri sélectif (taux de rejet inférieur à 8%)	
			35 Améliorer la gestion des déchets en sites touristiques	
	Sensibiliser et former au développement durable les habitants et les touristes		36 Maintenir les services publics collectifs	
			37 Améliorer les services à la personne	
			38 Développer une offre culturelle de qualité	
			39 Améliorer les formations au développement durable pour les professionnels, les enseignants, les techniciens et les élus	
	Faire du parc national un établissement public exemplaire sur le plan de l'écoresponsabilité et gestion environnementale		40 Mettre en place un forum Internet d'échanges d'idées et d'expériences sur le développement durable	
			41 Eduquer les scolaires sur le développement durable en mettant en place un "passport développement durable", véritable parcours de sensibilisation sur les déchets, la nature, l'eau, l'énergie...	
			42 Informer, sensibiliser la population et les touristes sur le développement durable et le patrimoine bâti	
				43